

Assemblée générale

Date :19.10.13

Heure : 17h00

Lieu :Martigny, salle communale

Réunion organisée par : FMBV	Type de réunion : Assemblée générale
Mené par : Jérôme Favre	Secrétaire : Claude Schmidli

Participants:

Membre FMBV et divers invités.

Excusés :

Mme le Conseiller d'État Esther Weaber-Kalbermatten, M. Valentin Bischof Président de l'ASM, M J-M Delasoie, Président de l'ACMV, Mme Nicole Saugy, membre du comité, Mrs Henri Sarradin et Georges Fornay anciens membres du comité de la FMBV

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : 1	Ouverture de l'assemblée	Intervenant : Jérôme Favre
-------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------

Notre président remercie les tambours de Martigny pour l'interprétation de COSMABOVO. Il salue la présence des représentants et représentantes des sociétés, leurs présidents et présidentes ainsi M Christian Bohnet et Eric Jaquemoud de l'ACMV, M Christian Schopfer, Président du comité d'organisation du festival 2013, M. René Bussien, banneret de la FMBV, M Le chanoine François Damond et Monsieur Michael Hugon conseiller communal de Martigny

Partie statutaire : l'assemblée se déroule une fois par année, une semaine avant l'assemblée de l'ACMV dans la localité organisatrice du prochain festival, Les convocations des membres avec l'ordre du jour doivent être envoyées 20 jours avant l'assemblée.

Point de l'ordre du jour : 2	Hommage aux défunts	Intervenant : Chanoine François Damond
-------------------------------------	----------------------------	---

Mr Le chanoine François Damond fait les prières et les invocations pour les membres défunts des sociétés de la FMBV. Un duo joue une pièce de circonstance en mémoire des défunts.

Point de l'ordre du jour : 3	Accueil de la commune	Intervenant : Mr Michael Hugon
-------------------------------------	------------------------------	---------------------------------------

Mr Michael Hugon se réjouit de recevoir les représentants des sociétés de la FMBV dans sa commune. Il transmet les salutations de ses collègues du conseil municipal. Il nous dit qu'il a été musicien et qu'il est en charge de la culture. Il nous parle de Martigny comme « Art City » avec la fondation Gianada, le Manoir de la Ville. Il parle des manifestations comme le FIFO ou le comptoir. La ville de Martigny soutient toutes les sociétés locales et la maison de la Musique. Il remercie les sociétés de Martigny Ville et Martigny Croix pour l'organisation de la Fête Cantonale des Musiques en 2014. Il se réjouit de nous recevoir encore une fois en 2016 pour le festival. A la fin de l'assemblée, la ville de Martigny offrira le verre de l'amitié.

Point de l'ordre
du jour : 4

Appel des sociétés

Intervenant : Jérôme Favre

Petit rappel statutaire ; chaque société est tenue de se faire représenter à cette assemblée des délégués. Une amende de 100 francs sera facturée aux sociétés absentes.

Toutes les sociétés sont présentes. Pas d'amendes à encaisser par la caissière.

Point de l'ordre
du jour : 5

Nomination des scrutateurs

Intervenant : Jérôme Favre

Madame Mireille Morisod et Emmanuel Rez-Mermet sont nommé(e)s scrutateurs pour cette assemblée. L'assemblée ne demande pas de votations à bulletins secrets.

Point de l'ordre
du jour : 6

Procès-verbal de l'assemblée 2012

Intervenant : Jérôme Favre

Le procès-verbal de l'assemblée 2012 était avec la convocation. Personne ne demande la lecture du protocole. Il est accepté par l'assemblée. Jérôme Favre remercie Claude Schmidli la tenue du protocole.

Point de l'ordre
du jour : 7

Rapport d'activité du président

Intervenant : Jérôme Favre

Jérôme Favre nous fait un résumé de son rapport qui sera mis en ligne sous peu. La saison 2012-2013 fut une très bonne saison. L'année dernière une réélection de l'entier du comité à eu lieu. Jérôme remercie l'assemblée pour la confiance témoignée. L'an passée Eric Jaquemoud a été nommé au comité cantonal, ça a été un bon choix. Jérôme remercie la commission musicale pour son très bon travail et particulier lors du concours des jeunes et pour l'orchestre des jeunes qui a un très bon niveau musical. Jérôme remercie l'Etoile du Léman pour la très bonne organisation du festival.

Point de l'ordre
du jour : 8

**Finance : a. compte 2011-2012
b. vérificateurs des comptes
c. budget 2012-2013**

Intervenant : Édith Frei

Voir en annexe 1 les chiffres. Perte de l'exercice FMBV 2013 : **-159.05 frs**

Edith nous informe qu'elle a scindé en deux les comptes de la FMBV : un compte pour la FMBV et un compte pour le concours des jeunes pour une séparation des écritures et des résultats.

Les comptes ont été contrôlés par la Fanfare l'étoile du Léman et celle-ci demande d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge à la caissière et au contrôleur. Acceptés par l'assemblée à l'unanimité. Le budget est lui aussi accepté à l'unanimité par l'assemblée. Remerciements à Edith Frei pour la tenue irréprochable des comptes.

Jérôme nous annonce que Rithner Fleurs de Monthey reprend le sponsoring du concours des jeunes en 2013.

Point de l'ordre
du jour : 9

**Rapport d'activité du directeur
administratif de la CM**

Intervenant : Fabrice Vernay

Le rapport du directeur administratif de la CM est disponible sur le site de la FMBV. Pas de remarques particulières. Il est accepté par proclamation de l'assemblée.

Fabrice remet la coupe du vainqueur du concours des jeunes à Jonathan Orsinger. Il le félicite pour son brillant résultat.

Jérôme remercie les sponsors du concours : la LoRo, l'ACMV, Bellon Frères et Le Clavier.

**Point de l'ordre
du jour : 10**

Compte-rendu Festival 2013

Intervenant : M Christian Schopfer

Après les salutations d'usage, M. Christian Schopfer parle des 3 points principaux du festival du Bouveret : l'accueil, la sécurité et les finances. L'accueil a été un bon point, selon les retours de nombreuses personnes. Malgré le froid l'ambiance a été bonne. Si la météo avait été plus clémente les podiums du bord du lac auraient bien fonctionné. Le Bouveret n'a pas l'habitude d'avoir 5 °C le dernier Week-end de mai. La sécurité à elle aussi bien fonctionné. Mr Schopfer nous rappelle l'accident de la fête fédérale de gymnastique où une tente s'était effondrée sur des spectateurs. Il n'y a pas eu d'incivilités ou de bagarres. Les finances, compte tenu de la météo, sont bonnes avec un très bon carnet de fête. Un grand merci au comité de la FMBV et à la commission musicale. Un Merci également aux sociétés précédentes pour leurs aides et conseils. Mr Schopfer souhaite aux sociétés de Martigny une très belle Fête Cantonales des Musiques. Le comité remet un diplôme à l'Etoile du Léman pour l'organisation du festival 2013.

**Point de l'ordre
du jour : 13**

Présentation du concours des jeunes 2014 et du festival 2015

Intervenant : Sandra Aeby

Mme Aeby salue tout les participants de l'assemblée. Elle rappelle que la Vouvrienne a accepté l'an passé l'organisation du concours des jeunes en 2014, le concours des jeunes et le festival en 2015. Le comité c'est mis en place avec Mr Bernard Pignat comme président. La Vouvrienne et la population de Vouvry se réjouissent du défi, car pour eux c'est un défi d'organiser un festival et des concours des jeunes. Le thème de 2014 sera la jeunesse et une fête villageoise. Le concours des jeunes de 2014 sera comme d'habitude avec les concours des différentes catégories dès le matin. A 16 h 00 en attendant les résultats de la grande finale, la fanfare du collège de St-Maurice et le l'orchestre des jeunes feront une première aubade. A 17h00 début de la grande finale. A la fin de la grande finale, nouvelles prestations des deux sociétés. Vers 19h15 proclamation des résultats. Fin de la soirée avec un DJ. Toute les salles sont bien regroupées au centre du village. La « Vouivre » vous attends dans 8 mois pour le concours des jeunes et en 2015 pour le festival.

Jérôme précise que la distribution des résultats sera en présence des bannerets et des délégations des sociétés de la FMBV.

Dany Rossier demande aux sociétés qui ne pas demander aux jeunes de participer à l'orchestre des jeunes de faire des efforts. Actuellement 3 sociétés fournissent 90 % des musiciens. Il faut donc une mobilisation de toutes les sociétés pour avoir un beau groupe représentant l'ensemble de la FMBV. On ne veut pas la mort de l'ensemble d'ici 2 ou 3 ans. En 2014 se sera Laéitia Schmid qui sera la directrice de l'ensemble. Dany remercie Bertrand pour la direction de l'ensemble en 2013.

**Point de l'ordre
du jour : 14**

Project publicitaire commun

Intervenant : Jérôme Favre

Suite à une discussion informelle sous le chapiteau au Bouveret, un projet de publicité commun aux sociétés de la FMBV est né. Le but est de promouvoir la musique dans la région du Bas-Valais avec des moyens écrit dans la presse, des messages publicitaires dans les radios (Chablais et Rhône FM) et sur notre site internet. Le comité de la FMBV prend en charge les parties techniques et de réalisation pour avec une plus grande rapidité de décision. Chaque société sera informée sur l'avancement du projet et des dates de diffusion. Des rencontres seront organisées le 22 février et 8 mars pour la présentation et discussion du projet entre autre. Le budget sera de 5000 frs, réparti : 200 frs par société et 200 frs pour la FMBV. 5000 frs sera un maximum. Si les dépenses sont inférieures, la somme totale sera divisée en 24, la FMBV restera à 200 frs. Jérôme précise que toutes les sociétés de la FMBV doivent accepter le projet pour son démarrage. Une personne demande comment les personnes intéressées choisiront une société en fonction de l'instrument choisi. Jérôme précise que sur le site, chaque société annoncera le type d'instrumentation joué. Il sera plus difficile pour certains musiciens de jouer de leurs instruments proche de chez eux. Le projet est pour 2014 uniquement et sera finaliser d'ici le printemps. Au vote 24 pour, 0 contre, aucune abstention. Le projet est accepté.

L'Harmonie de Martigny, par son président Mr. Chrstian Bohnet, accepte l'organisation du concours et le festival en 2016. La prochaine assemblée de la FMBV aura lieu à Vouvry, comme d'habitude une semaine avant l'assemblée de l'ACMV.

Mr Jaquemoud apporte les salutations du comité de l'ACMV et de son président, J-M Delasoie, retenu ailleurs. Il remercie le comité de la FMBV pour son travail. Il se réjouit de revoir les représentants des sociétés de la FMBV à Martigny Combe à la salle de l'Eau Vive le 26 octobre.

Jérôme remet à Eric un cadeau pour son éléction au comité de l'ACMV en 2012.

Norbert Pfamatter, représentant à la commission musicale de l'ACMV, nous précise comment se déroule les examens cantonaux. Il nous rappelle qu'il faut mettre à jour les listes des membres sur le site de l'ACMV autant pour les jubilaires que pour les nouveaux membres. Avec cette liste on peut inscrire les jeunes aux examens cantonaux et recevoir le subside de la LoRo. Si l'élève a fait un examen, le subside est plus grand. Le niveau des élèves peut être demandé directement à Norbert. Trop de sociétés ne profitent pas des subsides. C'est de l'argent perdu. L'examen aura lieu le 12 avril 2014 à Massongex. Les sociétés peuvent s'adresser directement à Norbert pour toutes les questions musicales.

Jérôme transmet, et fait transmettre aux membres du Comité Cantonal, les meilleures salutations du comité et des sociétés de la FMBV

L'assemblée n'a pas de divers à présenter.

Les membres du comité sont à disposition des sociétés en tout temps pour des questions ou des précisions.

Jérôme remercie le comité pour son travail et son souci d'innovation sans chercher un supplément de travail pour les sociétés.

Jérôme remercie les sociétés pour la bonne collaboration et pour le dynamisme mis en œuvre. Il remercie également la commission de musique pour son travail. Il souhaite la bienvenue à Séverine Abbet qui remplace Romain Kuonnen.

Il remercie encore l'Harmonie de Martigny pour l'accueil des sociétés.

Aloys remercie notre président pour son travail et son pari perdu. En effet, Jérôme a parié que l'assemblée durera moins de 55 minutes. Jérôme offrira donc un apéro au comité.

Jérôme Favre clôt l'assemblée à 18h09 Elle est suivie d'un apéritif offert par la Municipalité de Martigny. L'Harmonie de Martigny Léman nous offre une petite aubade avec Mon Bas-Valais en ouverture.

Agenda :

- 26 octobre 2013 Assemblée cantonale à Martigny Bourg.
- 22 février et 8 mars pour la présentation et discussion du projet publicitaire.
- 12 avril 2014 à Massongex : examen cantonal
- 24 mai 2014 à Vouvry : concours des jeunes.

Visitez notre site internet. www.fmbv.ch

Fait à Champéry par Claude Schmidli

Compte FMBV

	BUDGET 2012/2013		Réalisé 2012/2013		BUDGET 2013/2014		REMARQUES
	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	
RECETTES FMBV	1'713.00		1'709.05		1'210.00		
Cotisations	1'200.00		1'200.00		1'200.00		
Amendes							
Contribution organisateur	500.00		500.00		0.00		pas de festival
Boutique Vente							
Intérêt bancaire	13.00		9.05		10.00		
Dons							
ADMINISTRATION FMBV		485.00		337.50		470.00	
Frais secrétariat		100.00		0.00		100.00	offert
Assurance drapeau		160.00		157.50		160.00	
Internet		180.00		180.00		180.00	
Frais bancaire/poste		45.00		0.00		30.00	
DIVERS FRAIS FMBV		1'600.00		1'530.60		1'600.00	
Cadeaux Assemblée		250.00		234.80		100.00	
Apéritifs offerts		200.00		200.00		200.00	
Marche officielle pour 5 ans							
Marche officielle Attribution							
Fond		700.00		700.00		700.00	selon décision comité
Ensemble des jeunes		450.00		395.80		600.00	journée sans festival
Projet Marketing Recrutement						200.00	si accepté à l'AG
RESULTAT FMBV		-372.00		-159.05		-860.00	
RECETTES CONCOURS	11'600.00		11'470.00		11'500.00		
Participation société (5.-)	4'800.00		4'960.00		5'000.00		
Inscription concours (25.-)	3'800.00		3'500.00		3'500.00		
Subvention LORO	1'500.00		1'500.00		1'500.00		
Sponsoring Concours	1'500.00		1'500.00		1'500.00		Rithner Fleurs
Amendes inscript. Concours			10.00				
DEPENSES CONCOURS		11'450.00		11'470.00		10'150.00	
Frais secrétariat		650.00		707.75		850.00	
Frais exeptionnel							
Gravures		1'700.00		934.00		1'000.00	nouvelles conditions
Jury		7'200.00		7'780.40		7'500.00	
Piano		1'600.00		0.00		800.00	prix selon emplacement
Publicité		300.00		0.00		0.00	pas de flyers
Attribution Fonds				2'047.85			selon décision comité
RESULTAT CONCOURS		150.00		0.00		1'350.00	
BENEFICE (+) / PERTE (-)		-222.00		-159.05		490.00	